

Organisateurs

Les Foulées des Dunes 2020 Virtuelles et Solidaires est une manifestation sportive organisée par l'ACBSE Athlétisme (association loi 1901). Vous pouvez contacter l'organisateur à tout moment via le formulaire de contact sur le site Internet de l'épreuve : www.fouleesdesdunes.fr, par mail à l'adresse : ffd.athle.stbrevin@laposte.net.

Article 1 : L'ÉPREUVE

Les Foulées des Dunes 2020 est une course à pieds virtuelle se déroulant du samedi 15 août 8h au dimanche 16 août 21h.

Deux épreuves sont proposées sur les distances de 5km et 10km. Ces distances peuvent être parcourues sur tapis, jardin, route, piste d'athlétisme ... dans le respect des recommandations sanitaires en vigueur.

Les athlètes parcourent la distance choisie en ayant lancé une application de running et envoient leur résultat final, les statistiques intermédiaires (ou une photo de l'écran du tapis) et une photo Finisher via le formulaire reçu par email la veille de l'épreuve.

Les résultats devront être envoyés avant 21h le dimanche 16 août et le classement sera établi le lundi 17 août.

Article 2 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées en ligne sur le site de TimePulse.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 14 août 2020 à 20h00.

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 16 ans au moins (personnes nées en 2004 ou avant), licenciées ou non pour le 10 km.

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 14 ans au moins (personnes nées en 2006 ou avant), licenciées ou non pour le 5 km.

Article 3 : CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Les coureurs sont classés en fonction des résultats et des statistiques de leurs applications Running fournies avant 21h le dimanche 16 août. Pour éviter toute fraude, les coureurs présentant des statistiques incohérentes (moyenne kilométrique trop élevée, ...) ou ne correspondant pas aux résultats habituels de l'athlète seront éliminés.

Les résultats seront disponibles sur la page de l'épreuve et un podium virtuel à partir des photos Finisher transmises sera mis en ligne.

Article 4 : DROIT À L'IMAGE

Chaque participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux Foulées des Dunes, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 5 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'engagement entraîne acceptation, sans réserve, du présent règlement. Toute contestation sur son interprétation ou sur un point non prévu du règlement est du ressort exclusif et sans appel du comité d'organisation.

Article 6 : VOTRE SANTE

En vous engageant au challenge, nous vous demandons de vous assurer que vous êtes en mesure de réaliser celui-ci. Si vous avez des douleurs, de la fièvre ou tout autre symptôme douteux, ne faites rien ! C'est un défi plaisir, aucune notion de temps n'est imposée. Prenez soin de vous.